



## **Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace**

### **Procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2019**

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2019
2. 7315 Projet de loi ayant pour objet la mise en place d'un régime d'aides de minimis  
- Rapporteur : Madame Carole Hartmann  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 7468 Projet de loi modifiant  
1. la loi du 27 juin 2016 concernant la compatibilité électromagnétique; et  
2. la loi du 27 juin 2016 concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques  
- Rapporteur : Madame Lydia Mutsch  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. Divers (prochaines réunions)

\*

Présents : Mme Djuna Bernard remplaçant M. Charles Margue, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. Roy Reding, M. Claude Wiseler

Mme Carole Hartmann, rapporteur du projet de loi 7315

M. Tom Theves, du Ministère de l'Economie

M. Christian Lamesch, du groupe parlementaire DP

M. Ben Streff, du groupe parlementaire LSAP

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, Mme Simone Beissel, M. Léon Gloden, M. Serge Wilmes

\*

Présidence : M. Franz Fayot, Président de la Commission

\*

**1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2019**

Le projet de procès-verbal susmentionné est approuvé.

**2. 7315 Projet de loi ayant pour objet la mise en place d'un régime d'aides de minimis**

**- Présentation et adoption d'un projet de rapport**

Madame le Rapporteur Carole Hartmann présente son projet de rapport en rappelant l'objet du projet de loi et les principales décisions de la commission.

Monsieur le Président ajoute que ce projet de rapport a été transmis bien au préalable aux membres de la commission, constate que celui-ci ne semble pas soulever de questions ou d'observations et décide de procéder au vote.

*Vote et temps de parole*

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés de la commission.

La commission décide de proposer un temps de parole en séance publique suivant le modèle de base tout en appuyant la demande de Madame le Rapporteur de se voir accorder cinq minutes de plus pour la présentation de son rapport.

**3. 7468 Projet de loi modifiant**  
**1. la loi du 27 juin 2016 concernant la compatibilité électromagnétique;**  
**et**  
**2. la loi du 27 juin 2016 concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques**

**- Présentation et adoption d'un projet de rapport**

Madame le Rapporteur Lydia Mutsch présente succinctement son projet rapport, préalablement transmis aux membres de la commission. Elle souligne plus particulièrement que ce dispositif comblera le vide juridique apparu suite à l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2018/1139 en ce qui concerne des drones, principalement, en-dessous de 150 kilos de masse en ordre d'exploitation.

Constatant que ce projet de rapport ne semble pas soulever de questions ou d'observations, Monsieur le Président fait procéder au vote.

*Vote et temps de parole*

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés de la commission qui décident de proposer un temps de parole en séance publique suivant le modèle de base.

#### 4. Divers (prochaines réunions)

Monsieur Laurent Mosar, priant d'excuser l'absence de trois des représentants de son groupe, critique le nombre de réunions organisées ce matin sur cette même plage horaire et rappelle leur demande de voir figurer un **échange de vues avec Monsieur le Ministre** de l'Economie sur l'ordre du jour. L'intervenant informe Monsieur le Président qu'il a personnellement approché Monsieur le Ministre à ce sujet et que ce dernier s'est montré disposé à organiser cet échange de vues ce samedi matin à 10.00 heures.

Monsieur le Président explique que suite à la dernière réunion de cette commission, il a déjà fixé une nouvelle date pour cet échange de vues et ceci pour le 19 du mois courant à 12.00 heures.

Monsieur Laurent Mosar réplique que la plage horaire désormais proposée se situe entre deux séances publiques, consacrées notamment à la discussion du budget de l'Etat, de sorte qu'il juge ce créneau comme peu propice à un échange de vues serein.

Monsieur le Président ajoute que la **prochaine réunion** servira à faire le point avec le Ministère de l'Economie sur les initiatives législatives européennes en voie d'élaboration, tel qu'il l'a proposé lors de la réunion du 24 octobre 2019.

\*\*\*

La prochaine réunion est fixée au jeudi 12 décembre 2019 à 9.00 heures.

Luxembourg, le 06 décembre 2019

Le Secrétaire-administrateur,  
Timon Oesch

Le Président de la Commission de l'Economie, de la  
Protection des consommateurs et de l'Espace,  
Franz Fayot